



COMMUNIQUE DE PRESSE

LA CEEAC ŒUVRE POUR LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU REGIONAL DE LABORATOIRES : LES EXPERTS DES LABORATOIRES EVALUENT LES CAPACITES DES LABORATOIRES DE SANTE HUMAINE ET ANIMALE DANS LES PAYS MEMBRES DE LA CEEAC

Libreville, le 19 mai 2022 – Dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille de Route 2022 du Président en exercice de la CEEAC, S.E. Président Felix TSHISEKEDI TSHILOMBO, qui a fait de « **l'Education, la Santé et la Culture** » les thèmes de sa mandature, la Commission de la CEEAC a tenu ce jeudi, 19 mai 2022, par visioconférence, la première réunion qui a regroupé des experts en charge des laboratoires de Santé humaine et santé animale des pays membres de la CEEAC, les représentants des réseaux des laboratoires (RISNET et RESOLAB), les spécialistes en santé de la Banque Mondiale, les Coordinateurs et Experts du Projet REDISSE IV au niveau régional et au niveau des pays, ***pour échanger sur les capacités des laboratoires de santé animale et santé humaine dans les pays bénéficiaires du projet REDISSE IV.***

Cette réunion, s'est également tenue dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale, quatrième phase (**REDISSE IV**), spécifiquement dans sa composante relative au « renforcement des capacités des laboratoires », l'Unité de Coordination régionale dudit Projet étant basée au sein de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

L'ouverture officielle de la réunion a été présidée par **Mme Kapinga Yvette NGANDU**, Commissaire en charge du Département de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social, au nom de **Son Excellence l'Ambassadeur Gilberto Da Piedade VERISSIMO**, Président de la Commission de la CEEAC.

Dans son allocution d'ouverture, Madame la Commissaire a rappelé aux participants que « Le Règlement Sanitaire International (RSI) exige des Etats, parties prenantes, le développement des capacités nationales de base en matière de laboratoires en vue de leur permettre de détecter, d'investiguer et de notifier à la communauté internationale, par l'intermédiaire de l'Organisation Mondiale de la Santé, les urgences sanitaires potentielles de portée internationale. Pour accomplir ce mandat, les laboratoires doivent disposer, entre autres, d'un personnel qualifié et d'une bonne communication, effectuer les analyses selon les standards, avoir une assistance logistique en termes d'équipements, de fournitures et de transport. C'est dans ce cadre que la Commission de la CEEAC a bénéficié d'un financement de la Banque

Mondiale pour la mise en œuvre du Projet REDISSE IV pour soutenir le système de santé en Afrique Centrale, incluant le volet de renforcement des capacités des laboratoires ».

Après l'ouverture de la réunion, les participants ont suivi la présentation du **Dr Passoret VOUNBA**, Spécialiste en renforcement des laboratoires au Projet REDISSE IV sur la situation des laboratoires dans les 11 pays de l'Afrique Centrale et les présentations des spécialistes de laboratoires en santé humaine et santé animale des cinq pays bénéficiaires du Projet REDISSE IV.

A travers les présentations et les échanges qui s'en sont suivis, les participants ont constaté que les pays membres de la CEEAC en général et plus particulièrement les cinq pays bénéficiaires du Projet REDISSE IV qui sont confrontés à un risque élevé d'émergence et réémergence des maladies, n'ont pas les capacités de laboratoires requises pour détecter rapidement les potentielles situations d'urgence de santé publique de portée internationale et les rapporter dans le délai à la Communauté internationale via l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). En outre la faible collaboration des intervenants et partenaires dans la mise en œuvre de l'approche « Une Seule Santé » a aussi été relevée tant au niveau des pays qu'au niveau régional.

A l'issue de la réunion, les participants ont remercié la Commission de la CEEAC à travers le Projet REDISSE IV d'avoir organisé cette importante réunion qui a permis d'identifier les défis et les besoins en renforcement des capacités des laboratoires au niveau des pays et au niveau régional, mais pour relever ces défis et satisfaire aux besoins identifiés, ils ont formulé les recommandations suivantes :

Au niveau des pays & REDISSE IV - Pays :

- Renforcer la collaboration des acteurs dans la mise en œuvre de l'approche Une seule Santé aux niveaux des pays (santé humaine, animale et environnementale) ;
- Identifier les besoins prioritaires en matière de renforcement des laboratoires que les Projets REDISSE IV peuvent appuyer aux niveaux des pays ;
- Faire des auto-évaluations annuelles pour mesurer les progrès réalisés et pour identifier les goulots d'étranglements afin d'y remédier ;
- Sensibiliser et faire le plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers pour jouer un rôle prépondérant dans le renforcement des capacités des laboratoires ;
- Privilégier la réhabilitation des laboratoires existants et l'acquisition des équipements ; etc.

Au niveau régional (CEEAC – REDISSE IV) :

- Assister les pays dans la mise en place des réseaux nationaux de laboratoires ;
- Mettre en place un réseau régional de laboratoire pour mutualiser les ressources disponibles en équipements et ressources humaines ;
- Mettre un accent particulier sur la formation du personnel en maintenance préventive des équipements de laboratoires ;
- Assister les pays dans l'évaluation des capacités et dans l'accréditation des laboratoires ;
- Organiser des réunions régulières d'échanges et de partage des bonnes pratiques en matière de santé en général et dans la mise en œuvre de l'approche Une Seule Santé en particulier ; etc.

Rappelons que les cinq pays de la CEEAC bénéficiaires du Projet REDISSE IV sont l'Angola, la Centrafrique, le Congo, la RDC et le Tchad.